

PROJECTIONS

Le journal d'informations municipales des Saint-Gervolains

www.saintgervais.com • N°33 • été 2020

HISTORIQUE !



LE RYTHME DE L'ÉVOLUTION

donne le « la » des 6 prochaines années

VISITE D'EMMANUEL MACRON

Retour sur un événement historique

CRISE DU COVID-19

La Commune aux côtés de ses habitants et acteurs économiques

UN ÉTÉ RICHE D'ACTIVITÉS

Des animations et événements repensés



VISITE DE MONSIEUR EMMANUEL MACRON, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE à Saint-Gervais-les-Bains le 13 février 2020

DISCOURS DE JEAN-MARC PEILLEX,

Monsieur le Président de la République, Madame le Ministre de la Transition écologique et solidaire, Madame le Secrétaire d'Etat, Monsieur le Préfet de Région, Monsieur le Préfet, chers amis.

Monsieur le Président de la République, je voudrais tout d'abord vous remercier pour avoir décidé de réserver à notre commune le privilège et l'honneur de votre visite. Notre commune, bien que située au pied du Mont-Blanc dont elle a la garde d'une partie de son massif et de son sommet, est un peu l'oubliée des visites de personnalités, c'est probablement parce qu'on y vit vrai et bien, loin des strass et des paillettes. Certes il y a 90 ans, le Président Fallières s'est simplement arrêté dans le bourg du Fayet pour célébrer les 50 ans du rattachement de la Savoie à la France, ou de la France à la Savoie, certes le Président Lebrun est venu inaugurer en 1936 les thermes au Fayet, remis à neuf après la catastrophe du glacier de Tête Rousse de 1892.

Votre présence aujourd'hui à Saint-Gervais témoigne à mes yeux de l'importance que vous accordez aux élus de terrain et aux vrais problèmes de notre pays. C'est en tout cas ce que personnellement j'attends d'un Président de la République, je vous en remercie en vous disant très simplement... enfin et merci.

Vous venez nous rendre visite après vous être approprié un sujet important, celui du respect du milieu naturel, représenté ici par le sommet prestigieux qu'est le Mont-Blanc, face à la consommation qui en est faite aujourd'hui par quelques irrespectueux qui, même s'ils ne sont pas pléthore, n'en sont pas moins fort destructeurs.

Nous avons donc dû faire face aux **hurlu-berlus** de tous poils et supporter tous leurs actes d'irrespect, ce qui est véritablement **croquignolesque**, comme vous en avez convenu vous-même Monsieur le Président. Une télé-réalité avec des enfants imaginée par un Américain, les vocalises de Zaz pour vanter une marque de vêtements suisse, des Lettons qui voulaient monter un mât de 10 mètres au sommet du Mont-Blanc, un Allemand qui a forcé son chien à le suivre jusqu'au sommet, un Russe qui voulait y traîner son jeune fils, des Suisses peu courageux qui atterrissent à 4 300 mètres pour raccourcir leur course et notre ami anglais qui s'imaginait ramer sur le toit de l'Europe de l'Ouest...

Bref un Mont-Blanc consommé à toutes les sauces par des pseudo-alpinistes qui, même s'ils ne constituent pas la majorité, n'ont eu de cesse de nous bouffonner ou



de nous prendre pour des **jambons de Bayonne**.

Face à ces élucubrations, depuis 2003, avec mon équipe municipale nous avons lancé la campagne la montagne à l'état pur « **pour ne laisser dans la montagne que la trace de nos pas** », je n'ai eu que très peu de soutiens qui se résument à quelques discours qui ressemblaient malheureusement étrangement à de la **poudre de perlimpinpin ou à un galimatias**.

In petto, j'ai eu rapidement l'impression que le jeune Président de la République qui venait d'être élu en 2017, serait capable de rompre avec cette chape de silence et ce désintérêt et serait au contraire réceptif à mon appel à l'aide et au secours.

Je ne m'y suis pas trompé et je voudrais ici saluer votre capacité d'écoute et votre pugnacité, c'est ce qu'on attend d'un chef, vous avez montré que vous en êtes un.

Si le dossier Mont-Blanc relève de la croisade voire parfois du chemin de croix, j'ai rencontré pendant toutes ces années des personnes de grande qualité auxquelles je voudrais rendre hommage publiquement. Tout d'abord les Préfets Jean-François Carencio et Georges-François Leclerc qui ont cherché à m'épauler dans ma croisade, sans oublier l'actuel Préfet de Haute-Savoie, Pierre Lambert, qui sut avec détermination prendre des décisions courageuses en 2019.

Je souhaiterais également remercier Madame Borne, Ministre de la Transition écologique et solidaire, et Madame Wargon, Secrétaire d'Etat, pour l'important travail d'écoute de tous les acteurs de la montagne, guides, gendarmes du PGHM, gardiens et gestionnaires de refuges, élus, sans oublier Claude Bartolone qui a été un

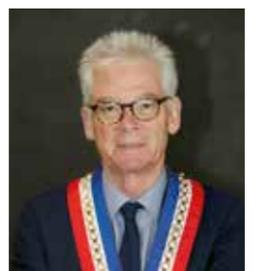
avocat précieux et a su plaider habilement cette cause.

Vous avez montré Monsieur le Président que votre projet pour protéger le Mont-Blanc est un projet sérieux qui n'est pas du « **saut de cabri** ». Vous êtes désormais le premier de cordée qui doit montrer la voie du changement tant dans la gestion des sites naturels et sur-fréquentés que dans nos comportements. La France avec vous se doit d'en être le leader.

En montagne, après un défi relevé, une course achevée, d'autres surgissent. Je me permets donc de vous en proposer un nouveau, celui de la pollution de nos vallées qui empoisonne ses habitants, non pas uniquement lors des pics, mais au quotidien, même si certains se satisfont du constat que les valeurs admissibles ne sont pas dépassées.

Je sais que vous aurez à cœur de tout mettre en œuvre pour que des décisions efficaces soient prises car il s'agit de santé publique. Nombreux sont ceux qui comptent sur vous. Au travers de ces quelques mots, je voulais aussi vous faire une dédicace, Monsieur le Président, pour saluer l'homme de goût, de culture et de bons mots que vous êtes. Merci Monsieur le Président pour votre visite, votre écoute et pour l'attention que vous nous portez.

Jean-Marc Peillex,
Maire de Saint-Gervais
Conseiller départemental
du Canton du Mont-Blanc



Faites un don au Fonds de soutien aux entreprises locales

Suite à l'épidémie de Covid-19, l'équipe municipale a créé le Fonds de soutien aux entreprises locales pour dégager des financements pour apporter une aide directe ou indirecte aux entreprises les plus fortement touchées par la crise sanitaire. Si la Commune a mis en place différentes mesures pour dégager des financements et abonder ce fonds, chacun peut aider dans la mesure de ses moyens les commerçants, artisans, hôteliers, restaurateurs, entrepreneurs du tourisme et autres... frappés de plein fouet par la crise. Pour cela il suffit de déposer en mairie ou d'envoyer par courrier un chèque à l'ordre de : Trésor public – Fonds de soutien aux entreprises. L'un des meilleurs moyens aussi de relancer l'activité locale, c'est de consommer local !



Un été avec 8 Mont Blanc

La Commune a signé un accord de partenariat inédit avec la chaîne de télévision locale 8 Mont-Blanc. Durant tout l'été, un cadreur-monteur de 8 Mont-Blanc est présent à Saint-Gervais aux côtés de l'équipe de l'Office de Tourisme pour réaliser des vidéos diffusées sur le site internet et les réseaux sociaux de Saint-Gervais et de 8 Mont-Blanc, ainsi que sur sa chaîne de télévision. Une belle opération pour mettre en avant l'offre touristique, sportive, culturelle et de loisirs de Saint-Gervais et relancer la destination suite à la crise causée par la pandémie de Covid-19.

INSCRIVEZ-VOUS À LA NOUVELLE NEWSLETTER

Dès septembre prochain, la Mairie éditera sa newsletter afin de fournir à tous les habitants qui le désirent une information toujours plus actuelle et illustrée. En complément du magazine *Projections*, la newsletter *Coup de projecteur* sera un nouveau moyen de communication entre l'équipe municipale et les Saint-Gervolains. Ces newsletters trimestrielles verront des rubriques récurrentes, telles que les offres d'emploi ou l'agenda des événements, et seront le reflet de l'actualité de la Commune.

Pour s'inscrire : envoyer un mail à communication@saintgervais.com ou rendez-vous sur le site de la mairie rubrique « newsletter ».

DEVENEZ SAGE !

Tout habitant de Saint-Gervais inscrit sur les listes électorales et ayant plus de 65 ans peut devenir membre du Conseil des sages. Constitué de 25 personnes au maximum et mis en place pour un mandat de deux ans, il est ouvert aux saint-gervolains, faye-rands et saint-nicolatins ayant la volonté de s'investir dans la vie locale, d'agir pour leur ville et d'être citoyens à part entière.

La mandature du Conseil des sages prenant fin en octobre 2020, les intéressés pourront proposer leur candidature dès le mois de septembre auprès du pôle Vie locale. Le Conseil, une fois installé est organisé en groupes de travail pour avancer sur des sujets choisis et construire des projets communs autour par exemple de l'environnement, de la lecture, de la sécurité...



ÉDITO	2	TRAMWAY DU MONT-BLANC.....	9	SPORTS	16	EXPRESSION POLITIQUE.....	22	
ACTUALITÉS	3	COVID-19.....	10-11	CULTURE ET PATRIMOINE....	17	EN BREF	23	
ÉLECTIONS	4-5	FINANCES	12-13	TOURISME	18-19	ÉTAT CIVIL /	INFORMATIONS.....	24
VISITE PRÉSIDENTIELLE	6-7	TRAVAUX	14	VIE LOCALE.....	20			
ENVIRONNEMENT	8	MONTAGNE.....	15	ÉVÉNEMENTS.....	21			



Directeur de publication : Jean-Marc Peilleux / Rédaction en chef : Anna Broquet, Lionel Canon / Rédacteurs : Lionel Canon, Jocelyn Clévy, Renaud Duquy-Nicoud, Célia Ecarnot, Jeanne Flament, Stéphanie Guers, Gwendoline Jagot, Didier Joseph, Emma Legrand, Karen Mazzilli, Jean-Marc Peilleux, Mégane Pepa, Elsa Riche, Bernard Séjalon, Services de l'état civil, Horizon Saint-Gervais / Crédits photos : Anna Broquet, Capteur d'images, CAUE 74, La Chamoschire, CMB, Pascal Deloche / Godong, Basile Dunand, ESRI France-IGN, Catherine Leblanc, MBd Design, Boris Molinier, ONF, Matthieu Pilaud, Monique Ract, Mairie de Saint-Gervais, Office de Tourisme de Saint-Gervais, Techfun / Maquette : [scoopcommunication](https://www.scoopcommunication.com) 11743-MEP / Impression : Imprimerie des Deux Ponts / Informations légales : ISSN 1266-6866, dépôt légal à parution – 7 000 exemplaires / Imprimé sur papier aux normes PEFC issu de forêts gérées durablement. Emballage biodégradable home compost.



LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE



JEAN-MARC PEILLEX

MAIRE de Saint-Gervais
Conseiller départemental
du Canton du Mont-Blanc,
Vice-président du Conseil
départemental,
Délégué Tourisme,
Lacs et Montagne
Membre du Comité
de Massif des Alpes

- Président du CCAS
- Président de la Régie de l'Office de Tourisme
- Vice-président du SISHT
- Représentant du Conseil municipal au SIVU du domaine skiable Les Houches Saint-Gervais et à la SEM Vallée de Chamonix Développement
- Conseiller communautaire



MARIE-CHRISTINE DAYVE

1^{re} ADJOINTE, déléguée
à l'urbanisme

- Membre des commissions municipales : urbanisme, finances, culture
- Conseillère communautaire



BERNARD SEJALON

2^e ADJOINT, délégué
aux sports

- Membre des commissions municipales : sports, finances, travaux
- Représentant du conseil municipal au Conseil d'Exploitation de la Régie de l'Office de Tourisme
- Conseiller communautaire



NADINE CHAMBEL

3^e ADJOINTE, déléguée
à l'environnement
et à l'aménagement
de la montagne

- Membre des commissions municipales : environnement et aménagement de la montagne, agriculture, finances, urbanisme, sécurité, PIDA et risques naturels
- Vice-présidente

- de la commission sécurité, PIDA et risques naturels
- Représentante du conseil municipal au Conseil d'Exploitation de la Régie de l'Office de Tourisme
- Représentante titulaire du conseil municipal au SAIMJ
- Représentante titulaire du conseil municipal au SIVU



MICHEL STROPIANO

4^e ADJOINT, délégué
au cadre de vie

- Membre des commissions municipales : finances, travaux, urbanisme
- Représentant titulaire du conseil municipal au SISE



MONIQUE RACT

5^e ADJOINTE, déléguée
à l'agriculture et aux forêts

- Membre des commissions municipales : agriculture, environnement et aménagement de la montagne, finances, travaux, urbanisme
- Représentante titulaire du conseil municipal au SIVU



PATRICE BIBIER-COCATRIX

6^e ADJOINT, délégué
aux travaux

- Membre des commissions municipales : travaux, environnement et aménagement de la montagne, finances, sécurité, PIDA et risques naturels
- Représentant titulaire du conseil municipal au SISE

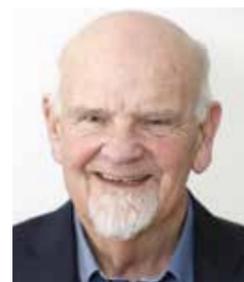
- Représentant titulaire du conseil municipal au SYANE
- Représentant suppléant du conseil municipal au SMEM



VÉRONIQUE CLEVY

7^e ADJOINTE, déléguée
à la vie locale

- Membre des commissions municipales : vie locale, urbanisme, patrimoine et culture, travaux, sécurité, PIDA et risques naturels, finances, agriculture
- Représentante titulaire du conseil municipal au SMEM
- Représentante titulaire du conseil municipal au SIVU
- Conseillère communautaire



GABRIEL GRANDJACQUES

8^e ADJOINT, délégué au
patrimoine et à la culture

- Membre des commissions municipales : patrimoine et culture, finances, urbanisme, travaux
- Vice-Président du SMEM
- Représentant titulaire du conseil municipal au SIVU

Les élections municipales : résultats

1^{er} tour du 15 mars 2020

Nombre d'électeurs

inscrits : 4 826

Nombre de votants : 2 519

Taux de participation :

52,20 %

Suffrages exprimés :

2 427, soit 96,35 %

Liste Peillex 2020 > 26 élus

Liste Horizon

Saint-Gervais > 3 élus

Candidats	Nombre de voix par bureau de vote						% des suffrages exprimés
	Bureau 1 Saint-Gervais	Bureau 2 Saint-Gervais	Bureau 3 Saint-Nicolas	Bureau 4 Saint-Gervais	Bureau 5 Le Fayet	Total	
Liste Peillex 2020	482	411	114	467	410	1 884	77,63 %
Liste Horizon Saint-Gervais	143	147	33	126	94	543	22,37 %
Total	625	558	147	593	504	2 427	100 %



CORINNE GROSSET-BOURBANGE
ADJOINTE SPÉCIALE pour le secteur du Fayet

- Membre de la commission municipale : vie locale



ALAIN DELACHAT
ADJOINT SPÉCIAL pour le secteur de Saint-Nicolas-de-Véroce

- Représentant titulaire du conseil municipal au SMEM
- Conseiller communautaire



LIONEL CANON
CONSEILLER MUNICIPAL, délégué à la communication institutionnelle et événementielle

- Membre des commissions municipales : agriculture, finances, patrimoine et culture, vie locale
- Représentant du conseil municipal au Conseil d'Exploitation de la Régie de l'Office de Tourisme
- Représentant titulaire du conseil municipal au SIVU



CORINNE LECORCHEY-DECARROZ
CONSEILLÈRE MUNICIPALE, déléguée à l'environnement et à la santé

- Membre des commissions municipales : patrimoine et culture, vie locale



DÉBORAH TARABUSO
CONSEILLÈRE MUNICIPALE, déléguée à la jeunesse

- Membre des commissions municipales : environnement et aménagement de la montagne, sécurité, PIDA et risques naturels
- Représentante titulaire du conseil municipal au SIVU
- Représentante du conseil municipal au Conseil d'Exploitation de la Régie de l'Office de Tourisme



LYNDA VANDELA-NOITTE
CONSEILLÈRE MUNICIPALE, délégué au social

- Membre de la commission municipale : vie locale
- Représentante suppléante du conseil municipal au SISHT
- Représentante du conseil municipal au Conseil d'Exploitation de la Régie de l'Office de Tourisme



AMANDINE ROSSET
CONSEILLÈRE MUNICIPALE, déléguée aux finances

- Membre des commissions municipales : environnement et aménagement de la montagne, sports, finances
- Représentante titulaire du conseil municipal au SMEM
- Représentante du conseil municipal au Conseil d'Exploitation de la Régie de l'Office de Tourisme



CLAUDETTE ABBE-DAVOINE
CONSEILLÈRE MUNICIPALE

- Membre des commissions municipales : urbanisme, vie locale
- Vice-présidente de la commission vie locale
- Représentante titulaire du conseil municipal au SISHT
- Représentante du conseil municipal au Conseil d'Exploitation de la Régie de l'Office de Tourisme



JULIEN AUFORT
CONSEILLER MUNICIPAL

- Membre des commissions municipales : sports, urbanisme
- Vice-président de la commission urbanisme
- Président du SMEM
- Représentant titulaire du conseil municipal au SYANE
- Représentant suppléant du conseil municipal au SISE



CLÉMENT BERRUX
CONSEILLER MUNICIPAL

- Membre de la commission municipale : sports
- Vice-président de la commission sports
- Représentant suppléant du conseil municipal au SISE
- Représentant titulaire du conseil municipal au SISE
- Représentant du conseil municipal au Conseil d'Exploitation de la Régie de l'Office de Tourisme



AURÉLIE BIBOLLET
CONSEILLÈRE MUNICIPALE

- Membre des commissions municipales : vie locale, sports
- Représentante titulaire du conseil municipal au SISHT



RÉMI BOUTROIS
CONSEILLER MUNICIPAL

- Membre des commissions municipales : agriculture, environnement et aménagement de la montagne
- Vice-président de la commission agriculture
- Représentant titulaire du conseil municipal au SMEM



DANIEL DENERI
CONSEILLER MUNICIPAL

- Membre des commissions municipales : patrimoine et culture, finances
- Vice-président de la commission patrimoine et culture
- Représentant suppléant du conseil municipal au SMEM



SANDRINE FOURNIER
CONSEILLÈRE MUNICIPALE

- Membre des commissions municipales : finances, sports
- Représentante du conseil municipal au Conseil d'Exploitation de la Régie de l'Office de Tourisme



JULIEN LEBEY
CONSEILLER MUNICIPAL

- Membre des commissions municipales : sports, vie locale
- Représentant suppléant du conseil municipal au SMEM



STACY LOPEZ
CONSEILLÈRE MUNICIPALE

- Membre des commissions municipales : environnement et aménagement de la montagne, sports, sécurité, PIDA et risques naturels
- Vice-présidente de la commission environnement et aménagement de la montagne
- Représentante titulaire du conseil municipal au SAIMJ



BRUNO VICTOR-EUGÈNE
CONSEILLER MUNICIPAL

- Membre des commissions municipales : agriculture, sécurité, PIDA et risques naturels
- Représentant titulaire du conseil municipal au SIVU



CYRILLE DU PELOUX DE SAINT ROMAIN
CONSEILLER MUNICIPAL

- Membre des commissions municipales : environnement et aménagement de la montagne, finances, sports, urbanisme



VALÉRIE ROBIN
CONSEILLÈRE MUNICIPALE

- Membre des commissions municipales : patrimoine et culture, sécurité, PIDA et risques naturels



PHILIPPE APPLAGNAT-TARTET
CONSEILLER MUNICIPAL

- Membre des commissions municipales : travaux, vie locale

LES COMMISSIONS MUNICIPALES

- Agriculture
- Environnement et Aménagement de la montagne
- Finances
- Patrimoine et Culture
- Sécurité, PIDA et risques naturels
- Sports
- Travaux
- Urbanisme
- Vie locale (enfance – scolaire – social – transports)

Auditeurs de la société civile des commissions municipales

Dans un esprit de transparence et de dialogue, depuis 2001 et de nouveau pour ce mandat, l'équipe majoritaire réunie autour de Jean-Marc Peilleux, a souhaité ouvrir les commissions municipales aux personnes extérieures. Ainsi tout saint-gervolain inscrit sur les listes électorales peut prendre part aux débats de la collectivité. Les auditeurs

peuvent ainsi, aux côtés des membres titulaires du Conseil municipal qui seuls ont le droit de vote, examiner les affaires qui leur sont soumises avant qu'elles ne soient portées à l'ordre du jour du Conseil municipal. Afin d'y participer, il suffit de s'inscrire à l'accueil de la mairie, le Maire se réservant le droit d'accepter les candidatures des auditeurs qui ne doivent pas dépasser le nombre de membres élus de chaque commission.

L'INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

En raison de la crise sanitaire du Covid-19, l'installation du nouveau Conseil Municipal a eu lieu le dimanche 24 mai à l'Espace Mont-Blanc pour respecter les mesures de distanciation sociale et avec un nombre limité de publics. Afin que tous puissent suivre en direct les votes de ce premier Conseil, ce dernier a été retransmis en direct sur la page Facebook de la Mairie de Saint-Gervais et jusqu'à 162 personnes en simultané ont suivi ce Facebook live. À l'issue de la séance, une gerbe a été déposée au Monument aux Morts.

VISITE PRESIDENTIELLE : RETOUR EN IMAGES SUR UNE JOURNÉE EXCEPTIONNELLE

Le 13 février 2020 est une date qui restera dans l'histoire de Saint-Gervais. Pour la première fois dans la V^e République française, un Président de la République est venu en visite officielle à Saint-Gervais. Si deux autres Présidents de la République étaient déjà venus au Fayet en 1910 et 1936, seul Emmanuel Macron s'est rendu jusqu'au bourg de Saint-Gervais.

Poignée de mains entre le Président de la République et le Maire à son arrivée à Saint-Gervais au pied de la télécabine du Bettex



Bain de foule au sommet du Bettex



Conférence de presse à l'Espace Mont-Blanc



Moment privilégié au sommet du Bettex

*Le 13 Février 2020 -
 J'ai écrit la commune de
 Saint-Gervais les Bains,
 à ses habitants et à son maire -
 Pour l'accueil chaleureux de
 ce jour. Pour l'engagement et le
 feu de nouveaux projets et sans
 le meilleur.
 Avec toute la confiance,
 Emmanuel Macron*

Signature du livre d'or



Emmanuel Macron reçoit les cadeaux des producteurs locaux



Une avancée historique pour le Mont-Blanc, résultat d'un combat de 17 ans



La visite du Président de la République à Saint-Gervais est l'aboutissement d'un travail de fond mené par Jean-Marc Peilleux depuis près de vingt ans pour protéger le Mont-Blanc et faire stopper les dérives de certains candidats à l'ascension du plus haut sommet d'Europe de l'Ouest. Ces « hurluberlus » à la recherche de records stupides ou de performances loufoques mettent en danger des vies humaines ou salissent cet espace naturel incroyable.

Conscient de la fragilisation de l'écosystème du massif du Mont-Blanc due à la sur-fréquentation du sommet de 4 808 mètres, Emmanuel Macron s'est déplacé à Saint-Gervais pour annoncer la création d'une aire protégée autour du Mont-Blanc. Cet arrêté de protection d'habitat naturel actuellement en cours de création doit définir le cadre global de la préservation du Mont-Blanc avec des règles régissant son accès. Seules les pratiques de l'alpinisme et du ski-alpinisme seront autorisées sur la majeure partie de la zone protégée qui s'étend du refuge des Cosmiques à la gare d'arrivée du tramway du Mont-Blanc. Les trois communes concernées (Saint-Gervais, Chamonix et les Houches) prendront une délibération à ce sujet au mois de juillet avant de lancer une grande consultation pour recueillir l'avis du public. L'arrêté final devrait être officiellement signé par le Préfet de la Haute-Savoie cet automne.

Cet arrêté est le fruit d'une étroite collaboration entre Emmanuelle Wargon, Secrétaire d'État auprès de la Ministre de la Transition écologique et solidaire, les acteurs de la montagne, et les Communes de Saint-Gervais, les Houches et Chamonix.

LES AUTRES MESURES ENVIRONNEMENTALES ANNONCÉES

Alerté également par Jean-Marc Peilleux sur les problèmes de pollution atmosphérique dans la vallée de l'Arve, Emmanuel Macron a souhaité prendre des mesures plus globales pour protéger la santé de ses concitoyens et préserver la qualité de l'air.

- L'interdiction de circulation des poids lourds Euro 3 et 4 dans la vallée et sous le tunnel du Mont-Blanc ;
- L'intensification du changement des vieilles chaudières à bois polluantes par des poêles propres en accompagnant et en renforçant les dispositifs actuels ;
- L'accélération du changement des voitures les plus émettrices de particules polluantes ;
- Le développement du transport ferroviaire, avec l'extension du Léman Express jusqu'à Saint-Gervais avec un budget de 160 millions d'euros.



Accueil républicain à la mairie



Toast avant de déguster les mets proposés par les restaurateurs locaux



Pose photo avec le Conseil des enfants



DEUX ASCENCEURS POUR SE DÉPLACER AUTREMENT

La Commune de Saint-Gervais, dans la continuité de ses nombreuses actions mises en place pour protéger l'environnement depuis 2003, s'est engagée l'année dernière dans deux projets d'envergure, deux ascenseurs, deux moyens de transports propres visant à réduire la circulation des véhicules polluants pour se rendre au bourg de Saint-Gervais.

ASCENCEUR VALLÉEN

Le premier ascenseur dit « valléen » devrait permettre de relier la gare du Fayet au bourg de Saint-Gervais, proche des télécabines du Bettex. De nombreux véhicules empruntent quotidiennement la route départementale reliant le Fayet à Saint-Gervais, avec un pic en saison hivernale qui sature la route et engendre de la pollution. Ce nouveau moyen de transport doux serait un moyen de déplacement pratique et non polluant pour tous les habitants.

ASCENCEUR À EAU

L'ascenseur à eau, quant à lui, vise à relier les thermes au centre-bourg de Saint-Gervais sur une distance d'environ 200 mètres



et un dénivelé de 170 mètres. Il pourrait également permettre aux lycéens de Saint-Gervais de rejoindre leur établissement et diminuer ainsi la circulation des bus scolaires. Utilisant uniquement la force motrice de l'eau et notamment celle des eaux usées, il aura une empreinte carbone nulle et fonctionnera de manière autonome, sans personnel. L'étude de faisabilité actuellement en cours est menée par EDF Hydro.

UN LABEL NATIONAL POUR L'ASCENCEUR À EAU

Dans le cadre du 4^e Plan national santé environnement (2020-2024), les Ministères de la Transition écologique et de la Santé ont lancé un appel à manifestation « Territoire engagé pour mon environnement, ma santé ». La Commune de Saint-Gervais a candidaté avec son projet d'ascenseur à eau qui a été reconnu par les services de l'État comme une action concrète visant à protéger l'environnement et la santé des habitants.

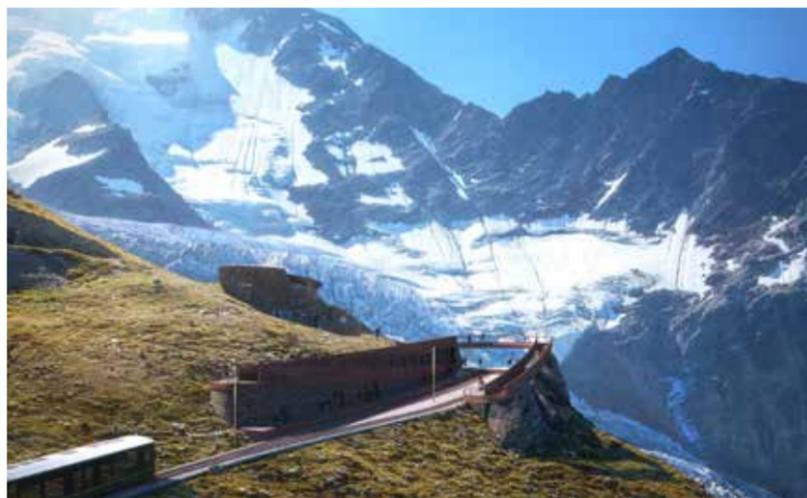
UNE NOUVELLE AMBITION POUR LE TRAMWAY DU MONT-BLANC

Si c'est le Département de la Haute-Savoie qui est propriétaire du plus haut train à crémaillère de France, c'est bien sur le territoire de Saint-Gervais qu'il circule entre le Fayet et le Nid d'Aigle à 2 372 mètres d'altitude.

Pépite historique et patrimoniale, la Commune de Saint-Gervais, par le biais de son Office de Tourisme, fait rayonner le Tramway du Mont-Blanc (TMB) au niveau local, national et international. Le TMB accueille des dizaines de milliers de visiteurs chaque année qui font ce voyage mythique pour tenter l'ascension du Mont-Blanc ou randonner et côtoyer le glacier de Bionnassay.

La dernière convention de délégation de service public pour l'exploitation du TMB étant arrivée à terme en mai 2020, une nouvelle consultation a été lancée en juin 2019 et c'est l'offre présentée par le groupement Compagnie du Mont-Blanc / Caisse des Dépôts et Consignations qui a été retenue pour une nouvelle concession d'une durée de 15 ans.

Après cent dix ans d'exploitation de ce train mythique, l'idée était de donner un second souffle au TMB pour relancer et développer son attractivité touristique en proposant aux visiteurs une véritable expérience aux portes de la haute montagne dans le respect de l'environnement et en toute sécurité.



Afin d'améliorer l'offre de services et de la différencier des sites d'excursion voisins, le nouveau projet vise à transformer le service de transport actuel en un produit touristique global intégrant les enjeux environnementaux et comprenant :

- une scénarisation du parcours, s'appuyant sur les attraits de chaque gare, avec la réhabilitation de la plupart d'entre elles ;
- un projet de gare au Nid d'Aigle d'une belle qualité architecturale intégrant un espace d'interprétation, immersif, ludique et pédagogique ;
- des services additionnels, tels que des offres de restauration et de vente ;
- des travaux de rénovation et d'extension de la voie.

Parallèlement, de nouveaux trains seront mis en circulation pour l'été 2022.

Le calendrier des travaux s'étalera jusqu'à l'été 2026.

Afin de garantir une cohérence globale, le Département s'engage à être particulièrement attentif à ce que ce projet s'imbrique dans une vision d'ensemble et s'intègre avec les projets communaux, notamment celui de l'ascenseur valléen.



UNE ÉQUIPE MUNICIPALE ET DES SERVICES

UNE ATTENTION PARTICULIÈRE ENVERS LES AÎNÉS

Afin de lutter contre l'isolement des personnes âgées pendant le confinement, le Pôle vie locale a assuré une veille téléphonique tout au long de l'épidémie en appelant environ 300 personnes de 70 ans et plus afin de s'enquérir de leur santé et de leurs besoins et de maintenir un lien social. Plusieurs membres du personnel de la mairie ont volontairement proposé leur aide pour passer ces appels.

Des habitants ayant aussi naturellement proposé de rendre des services aux personnes dans le besoin, les services municipaux ont pu mettre en relation ces bénévoles avec certains aînés pour faire leurs courses par exemple.

Le portage des repas à domicile pour les séniors et les personnes en situation de handicap a été maintenu et développé puisque 1 622 repas ont été livrés en avril contre 793 sur la même période en 2019.

LA CONTINUITÉ DU SERVICE PUBLIC

Malgré cette situation exceptionnelle, les services se sont organisés pour répondre aux besoins d'intérêt général. Le télétravail ou l'alternat dans les bureaux a été mis en place pour tous les postes où cela était possible, tels que les services financiers, urbanisme, communication, ressources humaines, tourisme... Les accueils physiques du public étaient fermés que ce soit dans les établissements culturels, à l'office

de tourisme, à la mairie ou à la police mais ces services n'ont cessé d'être disponibles au téléphone et par mail et d'assurer leurs missions.

Dans le service culturel par exemple, des mesures ont été mises en place à la bibliothèque pour proposer une offre de lectures et de découvertes culturelles en ligne, ou dans les musées par la valorisation virtuelle des collections et des expositions. Ce temps de fermeture a été alors l'occasion de travailler sur l'inventaire de certains fonds conservés à la Maison forte de Hautetour et, pour la bibliothèque, d'assurer un désherbage des collections. Les cours individuels de musique ont aussi pu être donnés par visioconférence.

La présence des agents communaux était parfois nécessaire. À l'état civil par exemple, le public était accueilli sur rendez-vous pour les actes de naissance, de décès ou d'inhumation. Pour les services techniques, même si la charge de travail était réduite du fait du confinement, les agents en charge de la propreté urbaine, des espaces verts ou de la sécurité routière sont restés sur le terrain pour maintenir une ville agréable et assurer la sécurité. L'absence de publics a été aussi l'opportunité d'effectuer des travaux sur les installations sportives ou des aménagements sur les sentiers de montagne. La permanence pour les urgences relatives à l'eau était également maintenue. La police quant à elle a continué d'assurer des patrouilles et des missions de surveillance générale durant cette période plus calme.



La continuité du service public a aussi trouvé tout son sens dans la mobilisation de l'équipe municipale qui a organisé la distribution des masques les 8 et 9 mai au Fayet, à Saint-Gervais et à Saint-Nicolas afin d'offrir à chaque habitant permanent deux masques « grand public ».

DES MASQUES POUR LES SOIGNANTS ET LES SERVICES SOCIAUX

Dès le début de l'épidémie, la Commune a donné tout son stock de masques au personnel soignant de Saint-Gervais et aux Hôpitaux du Mont-Blanc mais aussi à l'ADMR et son personnel d'aide à domicile et à la Banque Alimentaire pour leur permettre de poursuivre leur travail dans les meilleures conditions possibles.

Grâce à ses relations avec la Ville de Jiangshan en Chine, Saint-Gervais a reçu gracieusement 10 000 masques et 1 000 combinaisons médicales. Le Maire en a fait don aux Hôpitaux du Mont-Blanc. L'accord de jumelage et de coopération entre les deux villes signé en novembre 2018 a pris tout son sens avec ce geste de solidarité.

LES COMMERCES ET INDÉPENDANTS SOUTENUS PENDANT ET APRÈS LE CONFINEMENT

Certains commerces ont pu maintenir leur activité dès le début du confinement, permettant ainsi aux habitants d'accéder aux achats de première nécessité. La Commune a fourni ces commerces en gants, masques et gel hydroalcoolique afin de mettre tout en œuvre pour protéger leur santé.

L'ouverture progressive des commerces s'est faite suivant les mesures gouvernementales et l'Office de Tourisme a fourni des affichettes à tous les commerçants pour inciter les clients au port du masque.

Les restaurants, bars et brasseries ont bénéficié de l'exonération du droit de terrasse et de la possibilité de les étendre afin d'essayer de maintenir leur capacité d'accueil tout en respectant les mesures de distanciation sociale.

La Commune a souhaité que la vie locale reprenne toute sa place à mesure du recul de l'épidémie mais certains commerçants, artisans, restaurateurs, entrepreneurs ont



MOBILISÉS TOUT AU LONG DE L'ÉPIDÉMIE

été particulièrement touchés par la crise sanitaire. C'est pourquoi le Maire a créé un Fonds de soutien aux entreprises locales abondé essentiellement par les économies trouvées par les services de la Commune qui devraient permettre de dégager 200 000 euros, auxquels s'ajoutent les bénéfices de la vente des masques grand public « Saint-Gervais » et les dons privés. Les TPE et PME qui en ont le plus besoin pourront bénéficier de ces aides financières plafonnées à 3 000 euros par entreprise sous conditions d'ici la fin de l'année.

Enfin, le Maire a pris la décision d'offrir l'adhésion à l'Union Commerciale et Artisanale de Saint-Gervais Mont-Blanc à tous

les commerçants, artisans, hôteliers, restaurateurs et cafetiers afin de faciliter les échanges et soutenir ces secteurs d'activité.



UNE ADAPTATION RAPIDE POUR UN DÉCONFINEMENT EN TOUTE SÉCURITÉ

Dès la première phase du déconfinement, le 11 mai, le Maire a souhaité rouvrir certains lieux publics pour renouer avec une vie locale riche qui a fortement manqué les deux mois précédents. Cependant, pour ne prendre aucun risque sanitaire, des aménagements ont été mis en place et la Commune continue de s'adapter à une situation en constante évolution. Écoles, établissements culturels, installations sportives et office de tourisme sont désormais tous ouverts.

Des dispositifs spécifiques cet été pour les sports et loisirs

RÉGULATION D'ACCÈS AU MONT-BLANC

Le nouveau dispositif d'accès au Mont-Blanc mis en place l'année dernière par le Préfet de Haute-Savoie et le Maire de Saint-Gervais est reconduit cette année. Les alpinistes qui auront le projet de faire l'ascension du Mont-Blanc en plusieurs jours par la voie dite normale devront obligatoirement réserver leur(s) nuitée(s) dans un ou plusieurs refuges de l'itinéraire (refuge du Nid d'Aigle, Tête Rousse et refuge du Goûter). Les réservations seront nominatives et un justificatif sera généré qu'il sera impératif de conserver pour pouvoir le présenter lors de contrôles effectués par le PGHM et la brigade blanche.

Mais pour cette saison estivale du 15 juin au 29 septembre, il faudra aussi respecter le protocole sanitaire mis en place au sein de chaque refuge pour faire face à l'épidémie de Covid-19 qui s'appuie sur les principes fondamentaux suivants :

- maintien de la distanciation physique et application des gestes barrières ;
- adaptation de la capacité d'accueil ;
- information des personnels et usagers.



ORGANISATION DE L'ACTIVITÉ THERMALE, DES REMONTÉES MÉCANIQUES ET DU TRAMWAY DU MONT BLANC

Les partenaires d'activités de la station se mobilisent pour accueillir les résidents et les clients de la destination en toute sécurité cet été. Conformément aux protocoles spécifiques à chacun de leur domaine d'activité, les thermes

de Saint-Gervais, le tramway du Mont-Blanc et les remontées mécaniques de Saint-Gervais ont mis en place des dispositifs d'accueil inédits à la hauteur des besoins et des attentes des visiteurs.

Les Thermes de Saint-Gervais Mont-Blanc : un été de bien-être et de sérénité

Cet été, toute l'équipe des Thermes de Saint-Gervais se mobilise pour que les visiteurs puissent renouer avec des moments de détente dans les Bains du Mont-Blanc. Pour la sécurité et le bien-être de tous, toutes les étapes du parcours bien-être ont été soigneusement repensées pour respecter les gestes barrières. Les points d'accueil ont été aménagés, des sens de circulation créés et le nombre de visiteurs modulé dans le but de respecter les distances de sécurité. Les protocoles de nettoyage déjà très importants avant la crise sanitaire ont été intensifiés (ex : augmentation de la chaleur de traitement du linge).

Pour les soins en cabine, le port du masque est désormais obligatoire et la durée entre deux soins a été rallongée afin de pouvoir procéder scrupuleusement à toutes les étapes de désinfection.

Pour l'accueil des curistes, des protocoles spécifiques ont été mis en place afin de garantir la sérénité des usagers (ex : attribution de vestiaire personnel) et l'organisation de l'accueil a été repensée afin de réduire le nombre de curistes présents en même temps dans les différents soins médicaux. Certains soins particulièrement sensibles sont remplacés tout en conservant les propriétés médicales pour lesquelles les Thermes de Saint-Gervais sont mondialement reconnus.

www.thermes-saint-gervais.com

Le Tramway du Mont-Blanc : un retour en montagne en toute quiétude

Les équipes du Tramway du Mont-Blanc accueillent les passagers pour une découverte ou une redécouverte de ce train centenaire permettant d'accéder à certains des plus beaux panoramas du massif du Mont-Blanc. Adaptation spécifique des moyens de transport (débit,

distanciation, flux...), utilisation de caméra thermique, port du masque et désinfection régulière des trains et des bâtiments d'accueil permettront de profiter sereinement de ce moyen de transport unique.

www.montblancnaturalresort.com



Les télécabines de Saint-Gervais : confort et sécurité pour accéder aux départs des sentiers

La STBMA, société gestionnaire des remontées mécaniques de Saint-Gervais, adapte le fonctionnement des télécabines : nombre de passagers limité en cabine, port du masque obligatoire, gestion des flux et respect de la distanciation physique. Des distributeurs de gel hydroalcoolique seront disponibles et les cabines régulièrement nettoyées et désinfectées. Pour pallier la réduction du nombre de passagers par cabine, la STBMA a décidé d'augmenter la fréquence des départs (toutes les 15 minutes) en cas d'affluence afin de pouvoir accueillir tous ses utilisateurs en toute sérénité et offrir un accès sécurisé au formidable terrain de jeux qu'offre la station de Saint-Gervais Mont-Blanc.

www.ski-saintgervais.com



INVESTISSEMENTS POUR L'ANNÉE 2020

BUDGET VILLE

5 467 472 €

Budget primitif voté en décembre 2019 / Budget supplémentaire voté en mars 2020
Principales opérations (détail disponible sur demande à la mairie)
Sommes en TTC



BÂTIMENTS : 1 521 390 €

- Rénovation façades école de Bionnay 71 000 €
- Gendarmerie, changement des menuiseries appartements et bureaux 165 000 €
- Réhabilitation école du Fayet (rénovation thermique et mise aux normes accessibilité) 700 000 €



INSTALLATIONS SPORTIVES : 382 735 €

- Rénovation autres vestiaires patinoire : 144 000 €
- Dispositifs lutte contre tarte et légionellose piscine et patinoire : 28 100 €
- Reprise mur entraînement court de tennis : 14 000 €



PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS : 610 000 €

- Subvention reversée à la STBMA pour travaux : 540 000 €



VOIRIE : 570 200 €

- Sécurisation falaise des Toilles au-dessus de la route de Bionnassay 350 000 €
- Aménagements du parking des Toilles et du bas de la route des Amerands : 50 000 €



ENROBÉS : 250 000 €



VIDÉO PROTECTION/INFORMATIQUE : 166 000 €



MANIFESTATIONS / SENTIERS MONTAGNES : 155 600 €



PARC MATÉRIEL : 147 907 €



RESTAURATION DES CHAPELLES : 121 000 €

(Études de maîtrise d'œuvre)



BUDGET EAU 650 000 €*

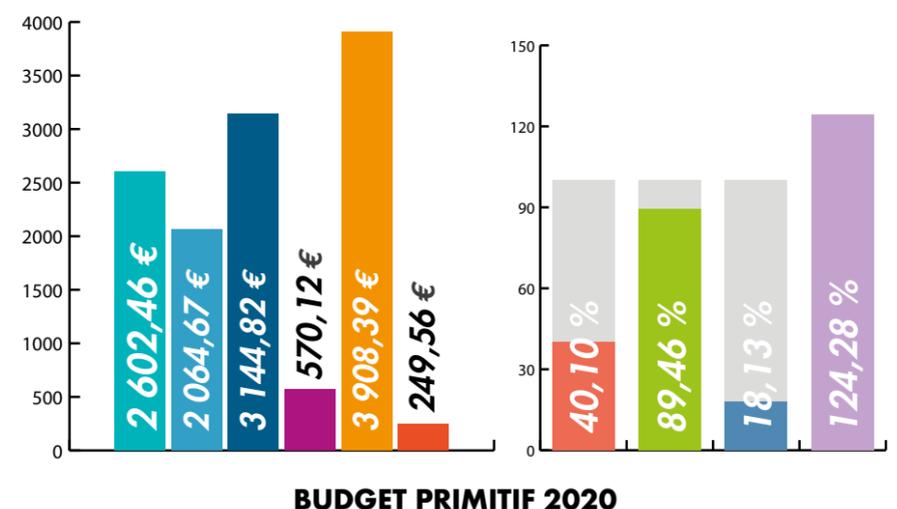
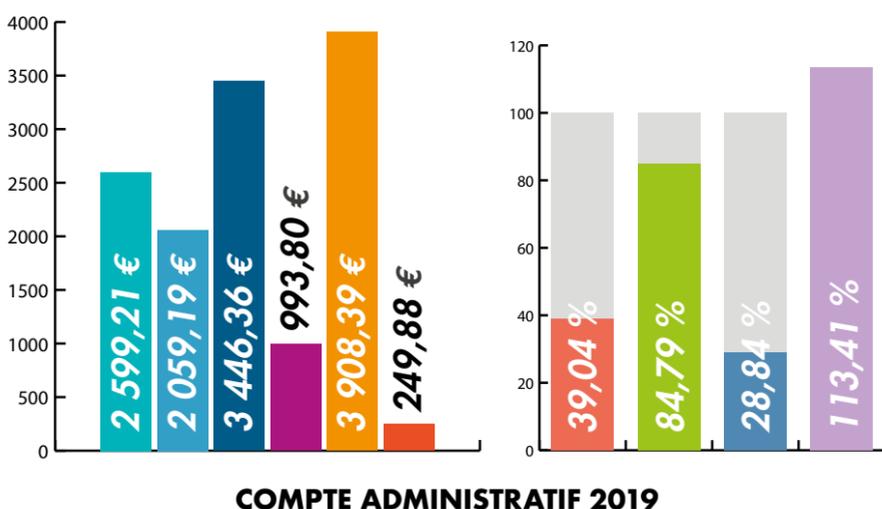


BUDGET ASSAINISSEMENT 363 000 €*

*Sommes en HT

RATIOS RÉGLEMENTAIRES DU BUDGET PRINCIPAL PAR HABITANT

- Dépenses réelles de fonctionnement / population
- Recettes réelles de fonctionnement / population
- Encours de la dette / population
- Produits des impositions directes / population
- Dépenses d'équipement brut / population
- DGF / population
- Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement
- Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement
- Dépenses de fonct. et remb. dette en capital / recettes réelles de fonct.
- Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement



COMPTES ADMINISTRATIF 2019 : DÉPENSES ET RECETTES COMMUNALES

DÉPENSES FONCTIONNEMENT



- Charges courantes de fonctionnement (eau, combustible, énergie, etc.) : **4 652 467 €**
- Charges de personnel : **5 773 217 €**
- Autres charges de gestion courante – participations aux budgets annexes (transports, culture, OT) et aux syndicats (SDIS, CCAS, SISHT, etc.) : **2 411 994 €**
- Subventions fonctionnement associations : **608 130 €**
- Charges financières – intérêts de la dette : **841 939 €**
- Charges exceptionnelles : **- 7 515 €**
- Amortissements et provisions : **3 566 231 €**
- FPIC et autre (versement à l'État pour mutualisation des ressources des collectivités) : **548 231 €**

TOTAL : 18 394 694 €

RECETTES FONCTIONNEMENT

- | | |
|---|--|
| ■ Produits des services : 805 792 € | ■ Autres dotations et participations dotations et participations : 616 843 € |
| ■ Travaux réalisés par la Commune pour la Commune : 38 971 € | ■ Dotation forfaitaire de l'État : 1 421 791 € |
| ■ Produit des impôts (taxe habitation, taxe foncière bâtie et non bâtie, contribution foncière des entreprises) : 11 627 668 € | ■ Autres produits de gestion courante (loyers des immeubles, redevance des thermes, etc...) : 1 536 544 € |
| ■ Droits mutation : 1 137 347 € | ■ Remboursement charges de personnel : 399 491 € |
| ■ Taxe remontées mécaniques : 927 802 € | ■ Produits financiers : 22 € |
| ■ Produits des jeux casino : 500 943 € | ■ Produits exceptionnels (cessions, remboursement d'assurance) : 189 185 € |
| ■ Autres impôts et taxes : 470 487 € | ■ Report exercices antérieurs : 2 262 374,68 € |

TOTAL : 21 935 261 €



**RÉSULTAT DE CLÔTURE
+ 3 540 566 €**

PROJET DE RESTRUCTURATION DU GROUPE SCOLAIRE DU FAYET



L'école s'est construite au fil du temps, avec des extensions successives qui ont répondu au fur et à mesure aux besoins communaux. Le bâtiment d'origine date du début du XX^e siècle et a subi une première extension en 1970 puis une seconde en 1993 pour intégrer l'école maternelle. Le groupe scolaire accueille désormais près de 150 élèves.

Le site n'a jamais subi de rénovation lourde dans son ensemble et est constitué de bâtiments hétérogènes avec juxtaposition de styles. Certaines parties ne répondent plus aux réglementations en vigueur. Afin d'améliorer les conditions d'enseignement et d'apprentissage, trois axes principaux d'aménagement sont retenus :

- L'accessibilité aux PMR ;
- La rénovation énergétique des parties vieillissantes et énergivores ;
- La restructuration des circulations internes

À la suite d'une consultation de marchés publics, le bureau de maîtrise d'œuvre a été choisi et devra proposer prochainement à la Commune le programme exact des travaux et définir un planning suivant un montant maximal de **1 400 000 € HT**.

Les travaux s'effectueront majoritairement sur les périodes de vacances scolaires de manière à perturber le moins possible l'enseignement.

EXTENSION DU CIMETIÈRE DE SAINT-NICOLAS

Afin de pallier le manque de concessions disponibles pour le cimetière de Saint-Nicolas-de-Véroce, une extension de 450 m² va être réalisée. Elle permettra de répondre à la demande au prorata des besoins futurs.



La falaise des Toilles entièrement sécurisée



Un mois et demi de travaux auront suffi pour sécuriser de façon pérenne la falaise des Toilles et exclure tout risque de chutes de pierres sur la route de Bionnassay.

En effet, historiquement, la route d'accès au hameau de Bionnassay était régulièrement impactée par les chutes de pierres et des coulées de purge neigeuse. Des travaux avaient déjà été réalisés en 2007 et 2019 mais pour parer à toute éventualité de chute de blocs et suivant les recommandations de

l'Office National des Forêts, la Commune a décidé d'entreprendre des travaux de sécurisation pérennes.

L'entreprise Acro BTP, spécialiste des travaux de confortement et de stabilisation de terrain en montagne, a réalisé ces travaux pour un montant total d'environ **285 000 € TTC**. Elle a consolidé les roches (clouage, emmaillotage et installation de filets sur les parois), miné une partie de la paroi et posé un avaloir pour une protection maximale.

INAUGURATIONS SUR LE DOMAINE SKIABLE

INAUGURATION DU NOUVEAU TÉLÉSIÈGE DES CHATTRIX

C'est à l'occasion de l'événement du White Week-end, le 18 janvier 2020, qu'a été inauguré le nouveau télésiège des Chattrix.

La société des remontées mécaniques de Saint-Gervais Mont-Blanc (STBMA) a investi **8,5 M€** pour remplacer le télésiège existant et modifier la piste bleue éponyme. De quoi redynamiser le secteur de Saint-Nicolas-de-Véroce.

Après la construction des télésièges de la Croix en 2003, Croix du Christ en 2007, Monts-Rosset en 2011, Mont Joux en 2014 et de l'Épaulé en 2017, c'est donc au tour du deux-places des Chattrix d'être remplacé par un six-places débrayable des plus modernes. Couplé à la rénovation de pistes et à leur élargissement, ce projet avait pour but de créer une véritable porte d'entrée sur le domaine skiable.

Avec ce nouvel appareil il est désormais possible d'accéder rapidement jusqu'au sommet de l'Épaulé, à 2 100 mètres d'altitude, en enchaînant depuis le hameau des Chattrix à 1 100 mètres trois télésièges débrayables six personnes. Le nouvel équipement, de marque Poma, a permis d'augmenter le débit de 1 000 à 2 600 personnes par heure. Le tracé est légèrement décalé par rapport à l'ancien télésiège, la gare amont se situant légèrement en aval de l'ancienne gare. Le but est de permettre une meilleure organisation des flux de skieurs. La montée prend cinq petites



minutes, soit trois fois moins de temps qu'avec le précédent télésiège. Il amène aussi plus de confort et de sécurité, notamment pour le transport des enfants.

La piste bleue a également été reprofilée, elle est désormais plus large et plus constante. Les skieurs débutants peuvent maintenant redescendre en toute tranquillité à Saint-Nicolas-de-Véroce où une navette circule entre les Chattrix, les Plans et la centre du

village pendant la saison d'hiver.

Beaucoup de monde était présent à l'inauguration officielle, le samedi 18 janvier parmi lesquelles Jean Souchal, PDG de l'entreprise Poma, Gilles Mollard, Président de la Chambre Syndicale de la Métallurgie de Haute-Savoie, Jean-Claude Olry et Alexandre Merlin, respectivement Président et Directeur général de la STBMA, Jean-Marc Peillex, Maire de Saint-Gervais, Xavier Roseren et Martial

Saddier, députés de Haute-Savoie, Pierre Lambert, Préfet de Haute-Savoie et Bruno Charlot, Sous-Préfet.

Si la saison de ski s'est terminée précocement en raison de la pandémie de Covid-19, l'exploitation du télésiège sur presque trois mois a été un succès auprès des habitués du domaine et des nouveaux visiteurs.



INAUGURATION DU TUNNEL SKIEURS

Le tunnel permettant aux skieurs de redescendre jusqu'au village depuis le Bettex en passant sous la route départementale à la Planchette a été inauguré samedi 21 décembre 2019, en présence de Christian Monteil, Président du Département de la Haute-Savoie, de Jean-Marc Peillex, Maire de Saint-Gervais, et d'Alexandre Merlin, Directeur général de la STBMA.

Un nouveau chalet pour les alpagistes

Le chalet d'alpage de Joux qui n'était plus utilisé en raison de son état de délabrement est actuellement en cours de réhabilitation. Il permettra dès l'année prochaine à l'alpagiste qui fait pâturer ces vaches et chèvres de fabriquer et vendre du fromage ainsi que de la petite restauration. Le coût de cette opération visant à redynamiser l'activité pastorale est pris en charge par le Département de la Haute-Savoie, la Commune de Saint-Gervais, le Conseil Savoie Mont Blanc, la Région Aura et le FEADER. Au montant initial des travaux chiffrés à **405 000 € HT** ont été rajoutés **30 000 €** afin d'isoler la partie logement dédié à l'alpagiste.

AMÉNAGEMENT D'UN ESPACE DÉBUTANT AU MONT D'ARBOIS

Un espace débutant équipé d'un tapis semi-enterré va être créé au sommet du mont d'Arbois, ce qui permettra aux skieurs les moins expérimentés de profiter d'un enneigement maximal tout l'hiver. Ces travaux permettront également la mise en valeur du paysage en saison estivale.

Afin que les skieurs puissent bénéficier de ce nouvel espace dès la saison prochaine, les travaux vont débuter cet été avec un terrassement de plus de 3 hectares. Les pistes vont être reprofilées et le télésiège du Col remplacé et déplacé en contrebas du secteur.



Accessibilité facilitée pour la via ferrata



Afin d'améliorer la sécurité et le confort des usagers, la via ferrata du Parc thermal, ouverte le 20 juillet 2018, a fait l'objet de quelques aménagements.

Le deuxième tronçon du parcours représentait une difficulté technique trop importante et nécessitait un engagement physique trop élevé pour des sportifs qui n'étaient pas toujours au niveau.

Afin de permettre au plus grand nombre de profiter de cette superbe installation, deux plateformes ont été installées pour se reposer le long des 40 mètres les plus engagés du parcours. L'échappatoire a également été modifiée pour faciliter une sortie anticipée et la signalétique renforcée pour suggérer des pauses nécessaires.

La via ferrata reste cependant athlétique et il est recommandé d'être accompagné d'un encadrant expérimenté pour l'apprécier au mieux et profiter d'un moment exceptionnel à flanc de paroi dans les gorges du Bonnan.

Le budget de ces travaux financés par la Commune s'élève à **9 840 €** TTC.

RÉNOVATION DU CENTRE SPORTIF AU PARC THERMAL PAR LA CCPMB

Les travaux du centre sportif datant des années 1970 et construit sur un terrain communal, débutés il y a un peu plus d'un an ont pu reprendre le 27 avril après l'arrêt du chantier suite aux mesures de confinement. Cet important chantier de rénovation comprend les travaux suivants dans l'ensemble des trois bâtiments (deux gymnases et la piscine) :

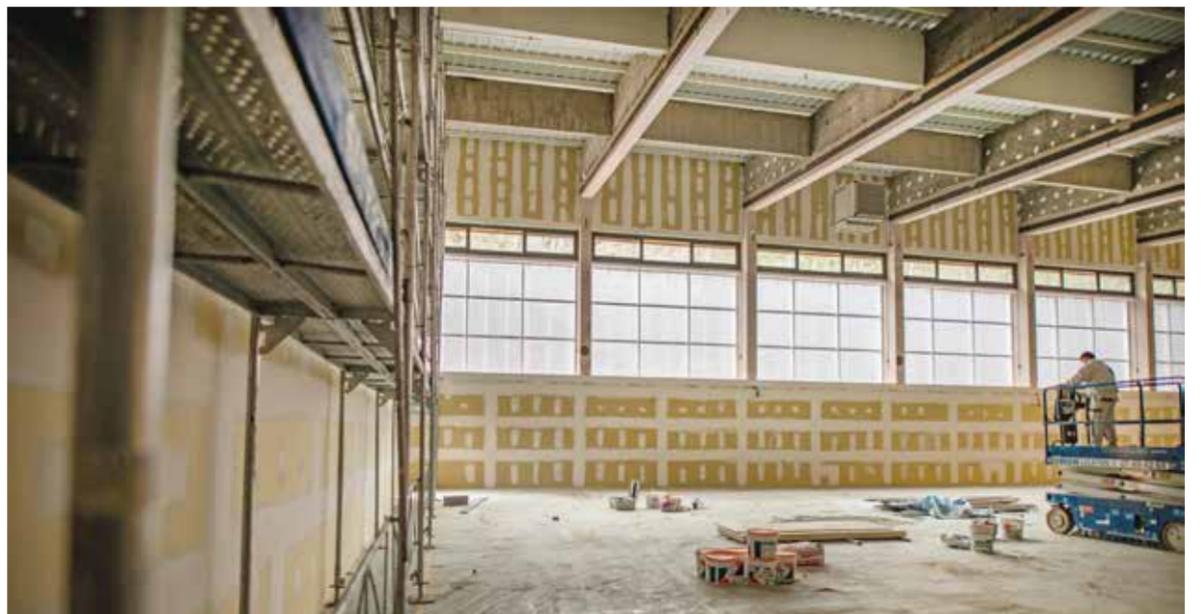
- Rénovation énergétique : isolation extérieure et intérieure, changement de chauffage avec le passage du fuel au gaz naturel, remplacement des toitures, menuiseries, vitrages, huisseries, bardages, éclairages et pose de nouvelles installations de ventilation des bâtiments (double flux).
- Modification de l'entrée du pôle, avec la création d'une coursive et d'une entrée centrale.
- Mise aux normes pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et création d'un ascenseur desservant les trois niveaux (piscine, entrée, atelier piscine).
- Rénovation du système de filtration et traitement des eaux de la piscine.
- Rénovation et restructuration complète des vestiaires.

- Création d'un atelier pour le personnel.
- Ravalement des façades en gardant l'aspect des pierres d'origine.

Les difficultés pour trouver des entreprises répondant à l'appel d'offres et les aléas dus à la crise sanitaire ont engendré un retard dans l'avancement des travaux qui devraient se terminer avant la fin de l'année pour une ouverture en 2021.

Le centre sportif du Fayet et la piscine notamment sont largement utilisés par les élèves du lycée du Mont-Blanc René Dayve. C'est pourquoi, dès sa fermeture, la Commune de Saint-Gervais a mis à disposition des lycéens sa piscine afin que les élèves de Terminale puissent s'entraîner en vue de passer les épreuves du baccalauréat.

Le montant total des travaux du centre sportif s'élève à près de **6 M€** TTC répartis entre la Région Auvergne-Rhône-Alpes (3 151 000 €), la CCPMB (1 414 000 €) l'État (1 270 000 €) et le Syane (100 000 €).



UN ÉTÉ CULTUREL À SAINT-GERVAIS, DES EXPOSITIONS...

LES FEMMES À L'HONNEUR

La programmation culturelle de Saint-Gervais conduite en 2020 autour de la thématique mettant en valeur les femmes se poursuit cet été !

L'exposition dédiée à « **Charlotte Perriand en montagne** » au Musée d'art Sacré de Saint-Nicolas-de-Véroce est prolongée jusqu'au 20 septembre.

À partir du 11 septembre, l'exposition « **1914-1918 : Femmes debout** » est présentée à la bibliothèque Fernand Braudel. Empruntée à Savoie-biblio, cette exposition met en lumière celles dont le quotidien et le courage ont été peu relatés dans les livres d'histoires, celles qui ont vécu à l'arrière pendant la Grande Guerre. À partir de l'appel du 2 août 1914 de René Viviani fait aux paysannes, le sort des Françaises est scellé. Elles maintiendront non seulement l'activité des campagnes mais celle de toute la France. L'exposition retrace la condition et le rôle des femmes durant cette période tragique.

À partir du 17 juillet, « **Anatomie du quotidien** » présentée à la Maison forte de Hautetour met en valeur le travail d'artistes contemporaines de renommée internationale ou émergentes. Elles cherchent dans leur travail à rendre visible l'invisible, à transformer l'ordinaire en extraordinaire ou à parler de ce qui modèle notre identité à travers notre environnement et notre quotidien. La place qu'accorde

aujourd'hui le monde de l'art aux femmes se lit en filigrane, soulevant la question de leur représentation dans les institutions muséales et les espaces d'art contemporain.

L'ART CONTEMPORAIN

L'exposition « Recoller la montagne », également visible à la Maison forte de Hautetour, présente les œuvres réalisées par **Bertrand Stofleth** lors de sa résidence de création l'hiver dernier. Ses recherches sur le territoire montagnard tout au long de sa résidence ont conduit cet artiste photographe à interroger le rôle de l'Homme dans la transformation directe ou indirecte du paysage. Il a pour cela rencontré de nombreux acteurs du territoire : pisteurs, scientifiques, guides, agents de l'Office National des Forêts, chercheurs autodidactes...

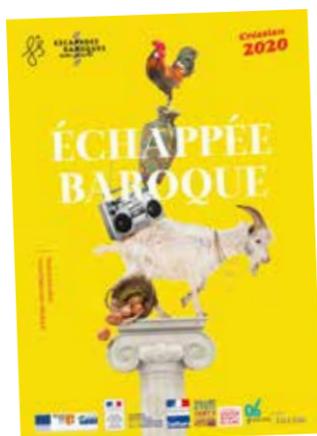


Matthieu Pilaud installe des sculptures monumentales à Pile Pont Expo pour toute la saison estivale. Au sein de cet espace atypique et brut qu'offre la culée du pont de contournement de Saint-Gervais, Matthieu Pilaud a imaginé un ensemble de trois pièces monumentales, mouvantes, abruptes et ouvragées. Elles seront comme suspendues dans l'espace et joueront structurellement et formellement à créer un dialogue avec les grands pans de béton. Une sculpture monumentale, installée en extérieure, à l'entrée de Pile Pont Expo, viendra faire le lien entre l'espace clos de l'exposition et le paysage extérieur qui l'entoure.

... des visites, des ateliers, des concerts, des spectacles !

L'été à Saint-Gervais s'annonce riche en événements culturels : concerts au parc thermal, jeux à la bibliothèque, visites guidées à la découverte du patrimoine, ateliers pour les plus jeunes, spectacles en plein air : il y a en pour tous les goûts et pour tous les âges.

Retrouvez toute la programmation détaillée sur www.saintgervais.com



FOCUS SUR « ÉCHAPPÉE BAROQUE »

Dimanche 26 juillet 20h30 – centre de Saint-Gervais
Duo théâtral et dansé, décalé et poétique, plein de folie douce et de digressions. Embarquez dans un voyage dans le temps et l'espace, la pensée et le mouvement, pour découvrir autrement le patrimoine baroque du Pays du Mont-Blanc !

Une création 2020 de la compagnie Françoise Sliwka, dans le cadre des Escapades baroques dans les Alpes : www.escapades-baroques.fr

AGENDA

EXPOSITIONS

Jusqu'au 20 septembre

« Charlotte Perriand en montagne »
Musée d'art Sacré

Du 17 juillet au 30 septembre

« Recoller la montagne » – Bertrand Stofleth
« Anatomie du quotidien » – Exposition collective
Maison forte de Hautetour

Du 17 juillet au 20 septembre

« Re-générer » – Matthieu Pilaud
Pile Pont Expo

Du 11 septembre au 16 octobre

« 1914-1918 : Femmes debout »
Bibliothèque Fernand Braudel

En continu et en plein air

- « Au fil des ponts »

Pont du Diable

- « Petite histoire thermale »

Parc thermal du Fayet, au niveau du club-house

- « Auberges wet refuges de la voie royale du mont Blanc » Gare TMB du Col de Voza

CONCERTS / SPECTACLES / ANIMATIONS CULTURELLES

21 juillet à 20h30

Conférence Gianadda « Chefs d'œuvres suisses.
Collection Christoph Blocher »
Théâtre Montjoie

26 juillet à 20h30

Spectacle Échappée baroque
Centre de Saint-Gervais

28 juillet à 18h30

Concert Les Edgar !
Kiosque du Parc thermal du Fayet

18 août à 18h30

Concert Un Nerf de Swing
Kiosque du Parc thermal du Fayet

25 août à 18h30

Concert Lily's and the Dandy's
Kiosque du Parc thermal du Fayet

Du 6 juillet au 29 août

Escape game
Bibliothèque Fernand Braudel

9 et 23 juillet et 6 et 20 août de 17h à 19h

Soirées jeux
Bibliothèque Fernand Braudel

9, 16, 23 et 30 juillet et 6, 13, 20 et 27 août à 11h

L'Heure du conte
Hors les murs

10, 16, 22, 24 et 30 juillet et 7, 13, 14, 27 août à 10h30

Ateliers les P'tits Curieux
Maison forte de Hautetour / Musée d'Art sacré

Tout l'été

Visites, balades et randonnées commentées : retrouvez toute la programmation à l'Office de Tourisme, à la Maison forte de Hautetour et au Musée d'art Sacré de Saint-Nicolas-de-Véroce ou sur www.saintgervais.com

BILAN TOURISTIQUE DE L'HIVER

UNE BELLE SAISON D'HIVER... AMPUTÉE !

La saison d'hiver 2019/2020 s'annonçait excellente ! Les vacances de Noël Nouvel An et le mois de janvier avaient enregistré de fortes augmentations de fréquentation. Certes, les vacances de février ont été plus compliquées, avec un calendrier défavorable à une répartition équilibrée de la fréquentation, celles-ci étant concentrées sur les deux semaines centrales.

La saison d'hiver s'étant arrêtée brutalement avec la pandémie de Covid-19 le 15 mars, le nombre total de nuitées a logiquement baissé puisqu'il a atteint 545 000 cet hiver contre 645 000 sur l'ensemble de la saison hivernale précédente. Mais si on compare les résultats des deux saisons à la date du 15 mars, cet hiver enregistrait une hausse de 3 % des nuitées.

Globalement, la fréquentation est sur une tendance haussière ces cinq dernières années, témoignant de l'attractivité des lits de particuliers à particuliers d'une part, des lits non commercialisés également (résidences secondaires) et de l'amélioration des performances commerciales des lits professionnels.

La consommation de journées de ski a également été impactée par la fermeture anticipée du domaine skiable et ce sont près de 28 000 journées skieurs qui n'ont pas été enregistrées par rapport à la saison dernière (515 137 en 2020 contre 543 023 en 2019).

DES PRÉCONISATIONS POUR L'AVENIR

Dans le contexte inédit de cette saison, les préconisations sont les suivantes :

- **Mener un travail prospectif à l'échelle de la station**, en concertation avec l'ensemble des hébergeurs pour anticiper les impacts de la crise sanitaire et économique sur les marchés internationaux.



- **Être attentif à l'évolution des lits de particuliers à particuliers** et continuer les efforts pour inciter les propriétaires à remettre en marché leurs biens.

- **Soutenir les centres de vacances** qui sont des véritables atouts pour la clientèle de demain en les aidant sur la captation de nouveaux marchés.

- **Engager des actions de court terme** en faveur d'un tourisme relocalisé.

- **Anticiper collectivement la saison prochaine** par des actions commerciales ciblées sur la semaine de Noël, la première semaine des vacances d'hiver et la fin de saison.

- **Prendre un tournant engageant pour la destination autour d'un tourisme respectueux de son environnement.** Cet axe sera fondamental du point de vue clients dans les années à venir.

LES TOUR-OPÉRATEURS PLÉBISCITENT LA DESTINATION

Concernant la commercialisation de la destination par les tour-opérateurs (TO), 78 français et étrangers (soit 17 de plus que la moyenne) programment Saint-Gervais, cela place Saint-Gervais Mont-Blanc en tête des stations dites « stations de charme » du Pays du Mont-Blanc et illustre l'attractivité auprès des professionnels du tourisme. La promotion de Saint-Gervais à l'international par l'Office de tourisme et ses partenaires génère donc de bons résultats. Sur les marchés internationaux, les TO anglais sont les plus nombreux à programmer Saint-Gervais, suivis des russes, des espagnols et des tchèques. Pour d'autres marchés comme la Belgique, l'Italie ou la Suisse, la clientèle réserve plutôt directement ses séjours auprès des hébergeurs.

Une communication renforcée sur l'été



La Commune et l'Office de tourisme se sont donnés, en cette période si particulière, les moyens pour lancer une campagne de communication spécifique axée sur plusieurs cibles : locale, régionale, nationale et la Suisse voisine. L'objectif est de relancer la saison estivale, afin qu'elle se déroule au mieux pour les professionnels de Saint-Gervais, tant avec des longs séjours qu'avec l'accueil à la journée de la clientèle de proximité. L'agence lyonnaise Plus2sens accompagne la mise en œuvre de cette campagne qui passe par un plan média dans la presse, sur les ondes et sur les supports digitaux (sites web, réseaux sociaux...).

La campagne relaie la notion de grands espaces, mais aussi d'authenticité et de partage en

s'appuyant sur les habitants et ce qu'ils peuvent, à titre individuel, apporter comme supplément de sens à un séjour chez nous.

Le collectif rassemblant Frances Montagne, Savoie-Mont-Blanc Tourisme et Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme a lancé, à la même période, une campagne dont le slogan est « La Montagne, tout naturellement » et qui se veut une démarche unique de solidarité et de mutualisation de moyens. Le but est de faire connaître la montagne pour ensuite permettre à chaque destination de montagne de communiquer sur ses offres respectives. Saint-Gervais Mont-Blanc a fait le pari de jouer à fond la carte du collectif et de faire sienne cette campagne en s'axant sur une déclinaison locale et adaptée du concept.

Saint-Gervais Mont-Blanc tourisme : un plan de promotion repensé

La pandémie de Covid-19 a contraint les organisateurs de salons et workshops à reporter ou annuler plusieurs rendez-vous printaniers auxquels Saint-Gervais devait participer. Face aux incertitudes sanitaires des prochains mois, l'Office de Tourisme a repensé et adapté le plan

de promotion de cet automne pour se concentrer sur les marchés européens de proximité. La réassurance sanitaire sera primordiale auprès de la clientèle étrangère.

Des opérations complémentaires pour le marché français sont à l'étude.

CALENDRIER DES SALONS ET WORKSHOPS AUTOMNE 2020

3 septembre	100 % GREEN	Bruxelles	Quatre workshops presse thématiques afin de donner des pistes « rédactionnelles » aux journalistes et blogueurs participants et de les sensibiliser sur chacun des quatre sujets.
8 septembre	Workshop Presse	Amsterdam	Rendez-vous avec journalistes, bloggeurs et influenceurs pour parler de la saison hiver 2020/2021.
10 septembre	Workshop Presse	Bruxelles	
15 septembre	Workshop Presse	Londres	
25 septembre	SASTEX	Hemel Hempstead (UK)	Rendez-vous professionnels avec les tour-opérateurs anglais sur la montagne hiver et été – conférences.
30 septembre	Workshop Neige	Madrid	Rendez-vous avec des tour-operators et agents de voyage espagnols – En parallèle, démarchage et formation à la destination des tour-operators espagnols.
Du 5 au 8 octobre	Tournée Sports d'hiver	Kiev et Moscou	Rendez-vous avec des tour-operators et agents de voyage – Point presse avec présentation de l'offre Sports d'Hiver aux médias russes et ukrainiens – En parallèle, démarchage et formation à la destination auprès des tour-opérateurs moscovites.
Novembre	Destination Montagnes	Milan	Workshop avec présentation de l'offre montagne à 20-25 skis clubs, associations sportives, comités d'entreprise et journalistes.
Du 13 au 15 novembre	Salon de la Montagne	Genève	Un salon consacré à la montagne et à toutes les activités « outdoor », qu'elles soient sportives, ludiques, touristiques, relaxantes ou éducatives. Il se tiendra en parallèle des Automnales et du Salon Nautique du Léman. Ces deux événements réunissent un magnifique public actif, curieux et passionné de grands espaces.
	Vitam en piste	Vitam Parc - Neydens	Opération grand public menée conjointement avec l'ESF de Saint-Gervais et d'autres partenaires de la destination.

L'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE À SAINT-GERVAIS

La Commune a une capacité globale de 20 000 lits touristiques répartis en trois catégories :

- lits professionnels : 17 % ;
- lits de particuliers à particuliers : 34,4 % ;
- lits non commercialisés (résidences secondaires non louées) : 48,6 %.

L'offre d'hébergement sur l'ensemble de la Commune est variée et permet l'accueil de tous types de clientèle en toutes saisons. Refuges de montagne, camping 4*, centres de vacances, villages vacances avec activités incluses, chambres d'hôtes de charme, gîtes de groupes, meublés, résidences de tourisme et hôtels allant du non classé aux 5*.

Plusieurs projets hôteliers devraient prochainement compléter cette offre d'hébergements touristiques.



UNE CÉRÉMONIE DU 8 MAI ADAPTÉE AU CONFINEMENT

Malgré le confinement, le Maire a tenu à célébrer le 75^e anniversaire de la fin de la Deuxième Guerre mondiale avec à ses côtés Jacques Maire, Président de l'Association des anciens combattants, Alain Chatel, représentant la batterie-fanfare Saint-Gervais/Domancy, Dominique Duperthuy, Lieutenant des Sapeurs-Pompiers, et Jérémie Pezet, Adjudant-chef de la Gendarmerie nationale. Accompagnés en musique à la trompette du Directeur de l'École de musique et de l'Harmonie municipale Mathieu Charrière, la cérémonie s'est déroulée le vendredi 8 mai à 11h. Le Maire a lu le discours officiel avant de déposer une gerbe au pied du Monument aux morts. La cérémonie a été retransmise en direct sur Facebook afin de permettre à tous de commémorer la victoire du 8 mai 1945 et publiée sur la chaîne YouTube de la Commune.



Les insectes du vivier logent à l'hôtel



C'est au printemps 2019, lors d'une réunion Apicité que l'équipe municipale a eu l'idée d'installer un hôtel à insectes. C'est ensuite une belle coopération entre les services municipaux, Anne-Claire Dussac, directrice de l'école du Bionnay, les treize élèves de sa classe unique de primaire, leurs parents et Marie-Claire Migliorini qui enseigne la sculpture à la MJC, qui a permis à ce projet de voir le jour. Avec l'aide de leurs parents, les élèves se sont chargés de ramener les matériaux de récupération nécessaires à la construction. Ils ont ensuite bénéficié de 12 heures de cours de bricolage financés par la Commune avec la sculptrice pour créer l'hôtel. Parallèlement, les ateliers municipaux ont construit l'ossature de l'hôtel. C'est ainsi que les papillons, perce-oreilles, osmies et autres insectes peuvent désormais trouver refuge dans un hôtel rien que pour eux au lac du Vivier. Tout ce projet était mené sur l'année 2019/2020 dans le cadre plus large de l'éducation à l'environnement et les enfants ont bénéficié également d'une rencontre avec un apiculteur et d'interventions de professionnels autour de la vie des insectes.

LES ÉVÉNEMENTS DE L'ÉTÉ

ÉVÉNEMENTS ANNULÉS

34^E MONTÉE DU NID D'AIGLE

Le 21 avril dernier, après les annonces faites par le Président de la République et la décision de la Fédération Française d'Athlétisme de la suspension des compétitions jusqu'à fin juillet, la décision a été prise d'annuler officiellement la Montée du Nid d'Aigle prévue le 19 juillet. Cette course fait partie de la Coupe de France de course en montagne qui a été totalement annulée en mai.

57^E TOUR DU VAL D'AOSTE

Les organisateurs du Tour du Val d'Aoste ont dû également réagir rapidement, en annonçant l'annulation de cette compétition le 11 avril dernier. Depuis 2016, Saint-Gervais accueille chaque année une étape. Cette compétition cycliste rassemble des coureurs de moins de 23 ans. Elle fait partie de l'UCI Europe Tour depuis 2005 et a révélé des coureurs tels que Fabio Aru, Thibaut Pinot, Yaroslav Popovych ou encore Gilberto Simoni.

19^E UTMB® MONT-BLANC

Comme beaucoup d'autres grands événements sportifs de l'été, l'UTMB a été annulé le 20 mai. Saint-Gervais Mont-Blanc est le premier ravitaillement de la course, rendez-vous des familles et du public pour applaudir les coureurs et profiter d'une ambiance de feu dans le centre-ville. Une autre formule sera cependant mise en place au mois d'août.

RENCONTRES FOLKLORIQUES

« LA RIOULE »

Les organisateurs ont finalement pris la décision d'annuler l'événement qui se déroule habituellement en août et invite à la découverte des danses folkloriques et du savoir-faire local.



ÉVÉNEMENTS MAINTENUS

FESTIVITÉS DU 14 JUILLET

Comme chaque année, un feu d'artifice sera tiré depuis le site du Chatelet, visible depuis l'Esplanade Marie Paradis, le Pont de Saint-Gervais et les coteaux du Bettex et du Prarion.

Nouveauté

Saint-Gervais renforce son feu d'artifice, en concentrant ses efforts sur une seule date. Pour le 15 août vous pourrez retrouver le festival Alpi Hours.

2^E FESTIVAL ALPI HOURS

Fort de son succès pour sa première édition l'été dernier, Alpi Hours revient en juillet avec trois jours de musique et d'arts de rue.

Centre-ville et autres lieux

**Du jeudi 16 au samedi 18 juillet
et les vendredi 14 et samedi 15 août**



Nouveauté

À l'écoute du public et des commerçants, Saint-Gervais proposera également une édition en août.

FÊTE DES GUIDES

La Compagnie des guides proposera comme chaque 1^{er} week-end d'août, la traditionnelle Fête des guides. Les guides adapteront leur programme pour pouvoir maintenir au minimum la célébration du dimanche matin.

**Centre-ville – Samedi 1^{er}
et dimanche 2 août**

FÊTE DU VILLAGE DE SAINT-NICOLAS

L'association Solé Pétuis souhaite maintenir son rendez-vous, autour du savoir-faire local et des animations musicales.

**Centre de Saint-Nicolas-de-Véroce
Dimanche 2 août**

NOUVEAUTÉS 2020

AU FIL DE L'AIR

Démonstration de Highline par **Nathan Paulin**, champion de la discipline. Initiations slackline et tyrolienne proposées par la Compagnie des Guides de Saint-Gervais.

**Centre-ville – Samedi 20 juin
Le Fayet – Samedi 11 juillet
Saint-Nicolas-de-Véroce – Dimanche 9 août**



RENCONTRES MUSIQUE & PATRIMOINE

Les salles de spectacles pouvant à nouveau accueillir du public depuis le 2 juin, l'association Rencontre Musique et Patrimoine au Pays du Mont-Blanc vous donne rendez-vous pour cinq jours de célébration musicale et de rencontres inoubliables.

Saint-Nicolas-de-Véroce

Du lundi 3 au vendredi 7 août



BOURSE AUX MINÉRAUX

Professionnels, collectionneurs, amateurs ou tout simplement néophytes, chacun pourra découvrir avec émerveillement la beauté et la variété des pierres exposées.

Espace Mont-Blanc

Du jeudi 13 au dimanche 16 août

LA SUPER BRADERIE DES COMMERÇANTS

Avec l'Union Commerciale et Artisanale de Saint-Gervais, tout est à prix bas.

**Chez les commerçants participants –
Saint-Gervais – Du samedi 8
au dimanche 16 août**

ALPI HOURS SUR LE POUCE

Un nouveau rendez-vous hebdomadaire en fin d'après-midi. Une pause musicale avec des mini-concerts.

**Saint-Nicolas-de-Véroce, Le Fayet et
Saint-Gervais – Tous les vendredis
du 19 juin au 12 septembre**

LA QUINZAINE COMMERCIALE

La quinzaine commerciale consiste à remplir les 10 cases d'une carte, qui vous sera remise en caisse.

Une fois votre carte remplie, il suffira de la déposer dans les urnes mises à disposition dans les commerces.

De nombreux lots sont à gagner par tirage au sort.

**Chez les commerçants participants
Saint-Gervais – Du samedi
20 juin au samedi 11 juillet**

PEILLEX 2020, LE RYTHME DE L'ÉVOLUTION

Liste de la majorité conduite par Jean-Marc Peillex

Élections municipales 2020 : les Saint-Gervolain-es ont très largement choisi le rythme de l'évolution. Merci !

Le 15 mars 2020, à l'issue du premier tour des élections municipales et communautaires et malgré une campagne délétère faite de tentatives (vaines) de déstabilisation et d'attaques personnelles, les Saint-Gervolain-es n'ont pas été dupes et les urnes ont tranché en exprimant la consécration d'un bilan et l'adhésion au projet solide et structurant préparé par Jean-Marc Peillex, les élus sortants et l'ensemble de la liste Peillex 2020.

Ces résultats constants octroient à la majorité municipale la légitimité de l'action, nous saurons nous en montrer dignes. Comme depuis le premier mandat, nous ferons preuve d'ouverture et de dialogue constant en vous associant à toutes les réalisations au moyen de fréquentes réunions publiques, du magazine municipal, du site internet de la Mairie et des réseaux sociaux de Saint-Gervais.

Ce nouveau mandat s'ouvre dans un contexte inédit qui a mis à l'épreuve l'ensemble de notre société et dans lequel Saint-Gervais a prouvé sa préparation et sa capacité à réussir dans la gestion de crise.

La Commune, les élus sortants et nouveaux ainsi que l'ensemble des services ont su être proactifs, en apportant dès les premiers jours de la crise une aide aux soignants notamment en faisant don des stocks communaux de masques, gels hydrologiques et de matériels de protection aux Hôpitaux du Pays du Mont-Blanc et aux soignants du territoire. Ces dons ont été complétés par la solidarité des partenaires chinois de Saint-Gervais qui nous ont envoyé 10 000 masques et 1 000 surblouses de protection, nous les remercions ici.

Les services et le personnel communal ont démontré leur capacité d'adaptation et leur réactivité, la continuité du service public n'a jamais été interrompue grâce à la mise en place du télétravail et à la mobilisation de toutes et tous. Nous remercions particulièrement l'ensemble des agents, quelle que soit leur fonction, qui sont restés en première ligne pendant le confinement et ont permis à la Commune de fonctionner, d'être prête et armée pour la phase de déconfinement.

Grâce au travail de toutes et tous, Saint-Gervais a pu se doter de masques « grand public » fabriqués en France, organiser leur distribution à la population permanente en temps et en heure à raison

de deux masques par personne, créer un fonds de soutien communal aux acteurs économiques locaux complété par des dons de particuliers.

Les commerces, cafés et restaurants titulaires d'un droit de terrasse bénéficient d'une exonération de la redevance d'occupation pour 2020 ainsi que leur élargissement pour s'adapter aux contraintes de la distanciation, tout comme les abonnés des marchés du Fayet et de Saint-Gervais pour un trimestre. L'Office de Tourisme déploie en ce moment un puissant plan de communication national et régional, « Destination Saint-Gervais Mont-Blanc », pour la relance de la saison estivale et le soutien des socio-professionnels.

La vie reprend son cours, la campagne électorale est terminée pour notre équipe, place à l'action et la mise en œuvre du rythme de l'évolution que vous avez choisi.

HORIZON SAINT-GERVAIS

Liste conduite par Cyrille du Peloux de Saint-Romain

RÊVE ET RÉALITÉ

Après la rude campagne et l'élection du 15 mars, le conseil municipal a été mis en place fin mai. J'ai alors fait un rêve, pour reprendre Martin Luther King. J'ai rêvé que le nouveau conseil serait un lieu de débat et de travail collectif. Que chacun pourrait s'impliquer dans la prise de décision. Que les commissions serviraient à préparer les décisions grâce à la qualité de l'information donnée, à l'écoute, à la possibilité de s'exprimer. J'ai rêvé que le conseil de Saint-Gervais ressemblerait à ceux que l'on trouve dans des organisations performantes, qui favorisent le collaboratif et parient sur l'intelligence commune. Le vrai leader y est celui qui permet à chacun de participer au travail collectif et donne du sens à l'action avec transparence et

humilité. Il crée les conditions pour tirer le meilleur de chacun et évite la toxicité de conduites agressives. Mais ce rêve ressemble peu à la réalité !

La réalité c'est aussi la vie qui reprend, même si la récession va être sévère et toucher les commerces, les entreprises, et les ménages de Saint-Gervais. Il faut que le budget municipal rectificatif intègre cela en atténuant les charges fixes qui pèsent sur ces acteurs via les impôts et charges locales. Et il faut attirer à nouveau les touristes par une promotion efficace.

Bon courage à tous !

Cyrille du Peloux

Déclaration annuelle de ruches : du 1^{er} septembre au 31 décembre



La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue.

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation.

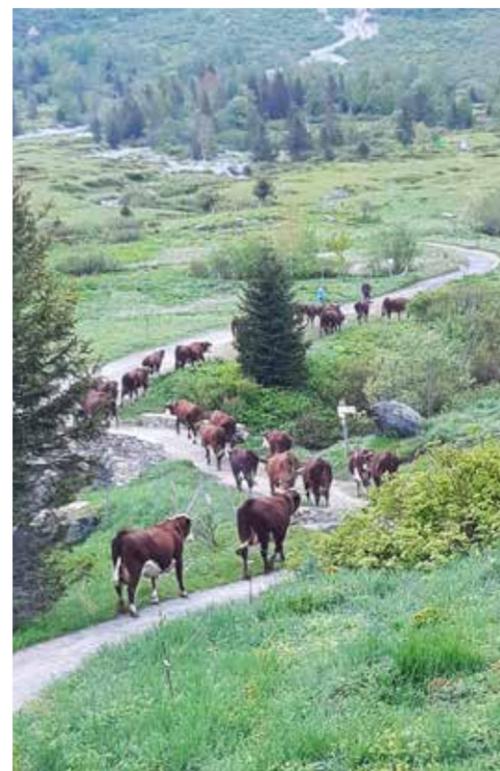
Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

Contact : Service d'assistance aux déclarants : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr / 01 49 55 82 22

À NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 août). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre).

MONTÉE EN ALPAGE DE MIAGE



Présence du loup dans nos alpages : quelles sont les conséquences ?

C'est un fait, le loup est de retour et sa présence aura un impact lourd sur l'espace naturel, le pastoralisme et le tourisme. Le retour avéré du grand prédateur met déjà en péril un pan entier de l'activité agropastorale de la Commune, faisant fuir ou renoncer les éleveurs ovins. Cet été, pour la première fois depuis longtemps, un seul agriculteur sera présent avec ses moutons dans les alpages communaux. Les effets immédiats sont néfastes pour le développement de l'agriculture à Saint-Gervais. Mais pires sont les conséquences à moyen terme sur l'aménagement de la montagne et la pérennité des alpages car s'ils ne sont plus exploités, ils deviendront des friches et personne n'ira débroussailler à la place des moutons

et des grands herbivores : la forêt prendra le dessus, empêchant de fait l'installation de nouveaux éleveurs. L'enfrichement des alpages sera un frein au développement touristique et rendra inexploitable certaines zones du domaine skiable. Face à ce péril, la Commune reste et restera mobilisée pour défendre le pastoralisme contre les attaques de loup.

« L'État doit faire des choix comme il a su le faire pour d'autres causes nationales comme l'alcool, « boire ou conduire, il faut choisir ». Il est urgent que l'État fasse un choix entre loup et pastoralisme dans les secteurs touristiques car il ne peut y avoir de station touristique et donc de vie sans agriculture. » – Jean-Marc Peillex



UN MARCHÉ AUX FLEURS TRÈS SYMBOLIQUE

Premier événement post-confinement, le marché aux fleurs qui s'est tenu le dimanche 19 mai sur la promenade du Mont-Blanc revêtait une symbolique toute particulière cette année... Le public a répondu présent, heureux de pouvoir de nouveau flâner et impatient de fleurir fenêtres, balcons, terrasses et jardins et de fêter un printemps ajourné.

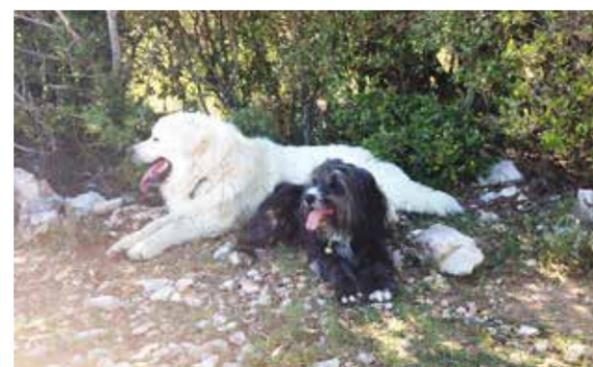
CHIENS DE PROTECTION : LES BONS RÉFLEXES

En réponse au retour du loup, la présence de chiens de protection parmi les troupeaux est de plus en plus commune dans les alpages. Cependant, ces chiens, souvent des patous, peuvent poser quelques difficultés à ceux qui fréquentent la montagne. Afin d'améliorer la cohabitation entre les activités des éleveurs et celles de pleine nature, voici quelques consignes à respecter à l'approche d'un troupeau :

- Contournez le troupeau et gardez vos distances

- Gardez un comportement calme et passif
- Ne faites pas de gestes brusques ou rapides
- Ne menacez pas ou ne caressez pas les chiens
- Si vous avez un chien, tenez-le en laisse
- Si vous êtes à vélo, descendez-en et marchez à côté

Ces chiens ne sont pas éduqués pour l'attaque mais pour la dissuasion. Par leurs aboiements, ils donnent l'alerte et signalent leur présence aux intrus.



**RESTAURATION SOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE :
INSCRIVEZ VOS ENFANTS SANS PLUS TARDER !**



Pour inscrire vos enfants à la restauration scolaire ou à l'accueil périscolaire dans l'une des écoles de la Commune, vous devez vous connecter au portail du kiosque famille : <https://saintgervaislesbains.kiosquefamille.fr> avant la fin du mois de juillet avec vos identifiants fournis lors de l'inscription de vos enfants à l'école. La procédure est également valable pour les inscriptions non régulières que vous complétez ensuite au fur et à mesure de l'année.

Pour tout renseignement, contactez le Pôle vie locale :
04 50 47 78 79 / vielocale@saintgervais.com /
pole-ecoles@saintgervais.com

VIGNETTE 4*4

Tous les propriétaires d'un bien immobilier en montagne accessible par le biais d'un chemin interdit à la circulation doivent obligatoirement retirer une vignette d'autorisation d'accès pour pouvoir circuler sur le chemin du 1^{er} juillet au 31 août uniquement de 9 h à 18 h. La vignette est strictement personnelle. En cas de contrôle et d'infraction, l'amende encourue est de 135 euros.



Pour retirer votre vignette : rendez-vous à l'accueil de la mairie muni d'une photo d'identité et d'un justificatif de propriété de la construction desservie par cette voirie.

INSCRIPTIONS ÉCOLE DE MUSIQUE DU VAL MONTJOIE



Permanence du lundi 7 au mercredi 9 septembre de 16h30 à 19h au 67 rue de la Comtesse. Un parcours découverte Art et Musique se tiendra également le mercredi 9 septembre de 15h à 16h à la Maison forte de Hautetour pour découvrir les instruments enseignés.

Contact : ecole-musique.stgervais@wanadoo.fr
Facebook : [ecoledemusiquesaintgervaislesbainslescontamines](https://www.facebook.com/ecoledemusiquesaintgervaislesbainslescontamines)

MAIRIE DE SAINT-GERVAIS

T. 04 50 47 75 66 – Fax : 04 50 47 75 73
mairie@saintgervais.com
50, avenue du Mont d'Arbois
74170 Saint-Gervais-les-Bains
Lundi, mardi, jeudi : 8h30-12h/13h30-17h
Mercredi : 8h30-12h/13h30-17h + permanence état civil jusqu'à 19h
Vendredi : 8h30-12h/13h30-16h
Pour les passeports et cartes d'identité, accueil sur rendez-vous.

BUREAUX D'ÉTAT CIVIL

SAINT-GERVAIS
T. 04 50 47 77 31
etatscivil@saintgervais.com

LE FAYET

T. 04 50 78 27 69
lefayet@saintgervais.com
49, rue de la Poste
Lundi, mardi, jeudi : 8h30-12h/13h30-17h
Mercredi : 8h30-12h

SAINT-NICOLAS-DE-VÉROCE

Se renseigner auprès de l'Office de Tourisme de Saint-Nicolas-de-Véroce.

ÉTAT CIVIL

 **Naissances**

DÉCEMBRE 2019

31 Tom, Pascal, Olivier BARRAS

JANVIER 2020

01 Jade, Madeleine, Chantal VIZET
14 Ambre VEYRAT-CHARVILLON
20 Emma, Manon BOREL

FÉVRIER

07 Aura MOUSSARD
11 Gaspard, Sasha, Pierre, Ange BRULEY
13 Oxana, Céline PLODELLA
15 Line RENOUDARD
23 Maddy DA SILVA
24 Côme, Thibault, Joseph ROBIN

MARS

28 Gabriel NEYROUD

AVRIL

25 Lénais, Abygaëlle VISENTIN

MAI

03 Pio, Alain CHEVALLIER
03 Soen, Paul CHEVALLIER
07 Giulia LAMBERT GAY
12 Marceau, Camille, Gabriel DEDENIS
28 Léana, Catarina, Annie DAVID
28 Keziah, Jules, Zeno LEMOFFE
30 Soan, Fernand, Camille GARIN

JUIN

12 Maëlya, Djelyn, Sheyenne VALLÉE
16 Amira, Chahinaz BENAÏSSA

 **Mariages**

JANVIER

25 Cécile, Christine CANDUSSI et Mathieu NEYROUD

MARS

02 Élise, Marie-Jeanne, Yvonne THÉODIN et Sébastien, Vincent, Louis LE MOUAL
07 Ginette, Jeannine CASANOVAS et Micheline, Marie COTTIN
14 Olivia, Agnès, Jeanne THOMAS et Jorick, Gilbert, Christopher PERRIN

JUIN

13 Angélique LAMBERT et Rémy Pascal Gilbert FOUREL
20 Assia GASSED et Pascal, Dominique COTERET
22 Catherine, Josette, Michèle BEAULE et Pascal, Jacques, René COUMOUL
27 Nicole, Clarisse, Evelyne CARERA et Didier, François NEYROUD

 **Décès**

JANVIER

01 Odile, Lucette POGNANT née MINVIELLE
07 Denise, Emilienne BAILLY née MESSY
08 Élise, Jeanne, Gabrielle JACQUET née ANDRÉ
23 Georges, Stanislas BURGAL-BÉGUIN
26 Théophile, Mathieu PASTORE
28 Marie, Thérèse JIGUET née RIVAT
30 Arlette, Hélène GENTIL née FAVRE

FÉVRIER

05 Raymond, Pierre, Jean DESCHRYVER
05 Eugène, Joseph JACQUEMOUD
11 Pierre, Marcel PRÉAU
12 Laurette, Renée DECARROZ née MARINI
13 Aline, Jeanne MASSACRIER née BATHENAY
25 Manuel DE SOUSA PEREIRA

MARS

01 Marie-Thérèse, Marguerite THOMAS née ASTARD
12 Madeleine, Marie, Marguerite GUILLAUME née SAUVAGE
13 Bruno MARTINET
18 Jean Marc FIVEL-DEMORET
18 Claudine, Chantal GRANDJACQUES née BOTTOLLIER
20 Laetitia, Jeanne, Louise VIEL épouse MOSER
22 Michel, Victor CHAPPOT
23 Clovis, Rémi PETIT-JEAN-GENAZ
28 Quentin, Carl, Jack VERRIEZ
31 Jean-Claude Louis LAURENT

AVRIL

01 Michel Maurice GÉRAT
02 Ginette, Athénaïs, Lucie PASCAL née SOIRANT
05 Paul, Hector HERMANS
06 Denise Emilienne Odette DUPONT née BOUTRUCHE
13 Clementina FAZENDA DOS SANTOS née BARRACOSA BARAO
13 Ugo, Stéphane SCATTOLIN
17 Ginette AUCLAIR née PENOT
21 Serge, Lionel, Albert DESCHAMPS

MAI

01 Serge, Paul, Eugène BONNA
26 Arlette DESCHAMPS née CHAPON

JUIN

11 Emmanuel, Marie, Michel, André DIDIER
22 Gemma, Maddalena GIANESINI née RIGHELE



LES CENTENAIRES DE SAINT-GERVAIS

Ce premier semestre 2020, deux femmes ont eu 100 ans : M^{me} Marie-Thérèse Thomas et M^{me} Marguerite Quenette respectivement nées le 9 février 1920 et le 16 février 1920. Un bel âge respectable pour deux femmes témoins d'un monde en constante évolution. Madame Thomas nous a quittés quelques semaines après son anniversaire et toutes nos pensées vont à ses proches. Quant à Madame Quenette, nous lui souhaitons un bel anniversaire de 100 ans !

